



Pour mon équipement de lunettes ou de lentilles :
Première fois, renouvellement, équipement cassé* ou perdu,

JE VAIS CHEZ L'OPHTALMO OU CHEZ L'OPTICIEN ?

JE DISPOSE D'UNE ORDONNANCE EN COURS DE VALIDITÉ ?

Pour les lunettes mon ordonnance est valide si elle date de :

- moins d'1 an pour les enfants de moins de 16 ans
- moins de 5 ans pour les personnes entre 16 et 42 ans
- moins de 3 ans pour les personnes de plus de 42 ans

Pour les lentilles mon ordonnance est valide si elle date de :

- moins d'1 an, pour les enfants de moins de 16 ans
- moins de 3 ans, pour les personnes de plus de 16 ans

NON

Pour une première ordonnance, je vais **TOUJOURS** chez l'ophtalmologiste.

OUI

Mon cas nécessite un **SUIVI MÉDICAL** ?
Diabète, glaucome, DMLA, ...

et / ou

Je dois porter des **VERRES PROGRESSIFS** pour la 1ère fois ?

NON

JE VAIS CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE

Il réalise des examens médicaux (pression intra oculaire, fond d'œil, etc) et peut établir une nouvelle ordonnance.

JE VAIS CHEZ L'OPTICIEN

Il peut réaliser un examen non médical de la vue et renouveler ou adapter une ordonnance en cours de validité. En cas de changement de la correction, il informe l'ophtalmologiste.

CONSEILS + SANTÉCLAIR

- Conservez toujours précieusement l'original de votre prescription médicale.
- Vous êtes bénéficiaire des services Santéclair ? Rendez-vous sur MySantéclair depuis l'espace personnel de votre complémentaire santé et obtenez un rendez-vous auprès d'un centre d'ophtalmologie sous 15 jours. Géocalisez les opticiens partenaires Santéclair près de chez vous et bénéficiez d'un équipement optique de qualité à tarifs négociés.
- *Lunettes cassées ? Si vous êtes bénéficiaire de nos services et que vous avez acheté vos lunettes chez un opticien partenaire, vous bénéficiez de la garantie casse dans les 2 ans suivant l'achat (voir conditions sur Mysantéclair).
- Le contrôle de la vue par l'opticien ne remplace pas le suivi de l'ophtalmologiste qui vérifie la présence éventuelle d'une pathologie associée.

SANTÉCLAIR mon repère santé